

# LE NOYAU DU PAIEMENT AU MAROC

▪ Centre monétique interbancaire. À chaque achat que vous faites par carte bancaire, votre demande transite inévitablement par le CMI ▪ Sa plate-forme est le noyau d'un système sophistiqué certifié par les majors internationaux ▪ Mode d'emploi

Aux côtés du CMI, les banques œuvrent aussi pour le développement du créneau e-commerce.



L'un des acteurs clés de l'e-paiement et du commerce électronique au Maroc est sans doute le Centre monétique interbancaire (CMI). Le système de e-commerce est en effet un système de télépaiement par cartes bancaires sur le réseau Internet par l'intermédiaire de deux plateformes. La première, qui est celle du prestataire de service e-commerce sur Internet, joue le rôle de passerelle entre le site Web du marchand et le centre de traitement monétique du CMI. Elle gère de façon sécurisée les échanges Internet entre le site marchand et le prestataire. Actuellement, seule la société Maroc Télécommerce se positionne sur ce créneau au Maroc.

C'est sa plateforme donc qui joue ce rôle de passerelle entre les sites marchands en ligne et le centre de traitement monétique du CMI. Quant à la seconde plateforme, c'est celle du CMI, certifiée pour le paiement via Internet par Visa et Mastercard selon les dernières normes de sécurité en la matière. Ismail Bellali, Directeur général adjoint du CMI, explique qu'à ce titre, le Centre traite le routage des demandes d'autorisations vers les émetteurs marocains ou étrangers et la compensation des transactions confirmées avec ces mêmes acteurs. Il adresse les règlements aux comptes bancaires des e-marchands et transmet à ces derniers des relevés monétiques quotidiens par

email. «Comme pour le paiement avec carte présente, sur Terminal de paiement électronique (TPE), CMI propose le paiement en ligne via cartes bancaires aux marchands et aux établissements susceptibles d'être intéressés par ce canal de paiement, soit dans un objectif de développement de leur chiffre d'affaires, ou alors pour l'optimisation de leur gestion», souligne le DGA du CMI. Ce dernier souligne aussi le rôle que joue le CMI dans le développement de l'e-commerce au Maroc, celui de l'acquéreur commerçant, et les banques celui de l'émetteur de cartes. Plus concrètement, le CMI effectue les démarches vers les commerces dont le lancement de ce canal de vente est pertinent, et signe avec

eux les contrats d'adhésion à l'e-paiement, ce qui leur permet de recevoir des règlements par cartes Visa et Mastercard en contrepartie d'achats de biens ou de services par leurs clients «internauts».

## Les banques s'activent également

Aux côtés du CMI, les banques œuvrent également pour le développement de cette activité. «Le rôle des banques dans le développement du e-commerce est fondamental. Sans leur adhésion, le marché domestique n'aurait pu émerger et croître de manière efficiente», estime la même source. Et d'ajouter que les banques ont été certifiées pour le traitement sécurisé des transactions de paiement en ligne. Suite à cela, elles ont ouvert ce service à leurs porteurs de cartes (sauf quelques cas d'exception qui sont en train d'être levés). Leurs clients ont été informés de la possibilité qu'ils ont désormais de pouvoir régler, de manière sécurisée, leurs achats ou factures via Internet. «Le CMI et les banques se concertent régulièrement pour diffuser les nouveaux sites affiliés auprès des clients porteurs de cartes de paiement. Les utilisateurs de ce canal de paiement sont de plus en plus nombreux et nous démontrons que les premiers freins culturels auxquels nous avons été confrontés au lancement ont été en partie dépassés grâce aux efforts conjoints du CMI et des banques», rajoute Bellali. À noter qu'actuellement, le nombre des cartes marocaines permettant le paiement dépasse les 5 millions. Sur le plan de la sécurité, un des facteurs clés du développement de l'e-commerce, la plateforme du CMI est certifiée pour le e-commerce par Visa et Mastercard selon la dernière norme de sécurité en la matière. «Nous pouvons reconnaître un site sécurisé lorsque ce dernier comprend les logos CMI et MTC ainsi que les mentions Verified By Visa et Mastercard Secure-Code», rassure-t-il.

Par ailleurs, le CMI vient de mettre en ligne son site web [www.cmi.co.ma](http://www.cmi.co.ma). Destiné à différentes cibles (commerçants, porteurs de cartes, grand public), il englobe différentes rubriques apportant une information utile et actualisée autour de la carte bancaire, du Terminal de paiement électronique (TPE), de l'e-commerce, des guichets automatiques bancaires (GAB), etc. Ce site met en outre à la disposition des internautes la liste des sites marchands marocains homologués par CMI pour le paiement en ligne, régulièrement mise à jour et accessible via la rubrique «Payer en ligne».